



Avant-propos

Tout au long de l'année 2019, le programme ITSCI a continué son ascension, s'appuyant sur l'évaluation d'alignement effectué par l'OCDE en 2018 en tant que seul programme avec des normes 100% alignées avec le guide de l'OCDE pour le devoir de diligence. Notre programme s'est élargi malgré les nombreux défis liés à son elaboration dans les zones à haut risque.

À la fin de l'année, l'ITSCI couvrait plus de 2 250 sites miniers en Afrique centrale. L'ITSCI travaille avec plus de 80 000 creuseurs dont les activités contribuent en moyenne à soutenir 5 autres personnes dans leur ménage. Nous détenons une position unique dans l'approvisionnement responsable 3T et avons construit le programme au cours de nombreuses années de collaboration avec les gouvernements, la société civile et les communautés en Afrique centrale. Le pilier de notre succès est l'engagement, l'éthique et le dévouement de notre équipe d'experts au Royaume-Uni et en Afrique centrale et nos relations de longue date avec les parties prenantes.

Les membres de l'ITSCI ont continué de bénéficier de nos informations crédibles et de notre suivi continue de la chaîne d'approvisionnement. Grâce à l'amélioration des rapports, cette année, l'ITSCI a enregistré 1 492 incidents, compare à 1 389 incidents en 2018. Pour faciliter la résolution des incidents, l'ITSCI a appuyé les réunions locales multipartites de 45 comités et a organisé 267 séances de formation pour les agents gouvernementaux, les creuseurs et les exportateurs.

Afin d'aider les entreprises dans leur devoir de diligence, nous demeurons déterminés à travailler en conformité avec le guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant des zones touchées par les conflits et à haut risque (CAHRA). En 2019, nous avons formé plus de 5 500 personnes, dont des creuseurs, des agents gouvernementaux et des acteurs de la chaîne d'approvisionnement. En 2020, nous prévoyons de poursuivre la formation et le soutien aux membres et aux parties prenantes afin de renforcer leurs capacités et les sensibiliser sur la meilleure façon beneficier du programme ITSCI et de faire face aux risques dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Nous continuerons de nous concentrer sur les trois principes fondamentaux qui stimulent notre succès dans les chaînes d'approvisionnement en étain, en tantale et en tungstène : fournir des informations crédibles aux entreprises, aux autorités gouvernementales et à la société civile; réduire le risque commercial; et encourager la responsabilité de toutes les parties prenantes.

Notre succès continu ne serait pas possible sans le soutien de nos membres, parties prenantes et partenaires avec qui nous travaillons au Burundi, en République démocratique du Congo (RDC), au Rwanda et en Ouganda. Nous leur sommes reconnaissants de leur soutien continu et de la confiance qu'ils accordent au programme ITSCI.

L'année a été très intéressante et passionnante. Avec l'équipe de l'ITSCI, nous sommes prêts à relever les défis qui nous attendent.

Kav Nimmo. International Tin Association, Comité de gouvernance de l'ITSCI

Roland Chavasse. Tantalum-Niobium Study Center (T.I.C.), Comité de gouvernance de l'ITSCI



Objectifs, valeurs et mission

Notre priorité est de soutenir le commerce responsable des minerais, en permettant aux utilisateurs de l'étain, du tantale et du tungstène de s'approvisionner de façon responsable dans les zones à haut risque.

Notre équipe dévouée et multilingue d'experts travaille à la fois sur le terrain dans les zones à haut risque et avec la chaîne d'approvisionnement internationale, afin d'aider les entreprises à effectuer leur devoir de diligence sur le commerce des minerais.

Nous avons des systèmes de gouvernance solides en place et des standards conformes aux directives de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflict ou à haut risque. Nos valeurs definissent la façon dont nous fonctionnons et la façon dont nous travaillons avec nos membres et parties prenantes.

BURUNDI





Cette année, la production a augmenté de 19% avec 930 375 kg de minerais 3T produits contre 779 533 kg en 2018. Les sous-secteurs opérationnels ITSCI au Burundi ont augmenté de 29% pour atteindre 158 en 2019, avec 46 sites supplémentaires devenus productifs et le nombre de puits passant de 114 en 2018 à 172 en 2019.

de 6 565 creuseurs, laveurs,

transporteurs et autres.

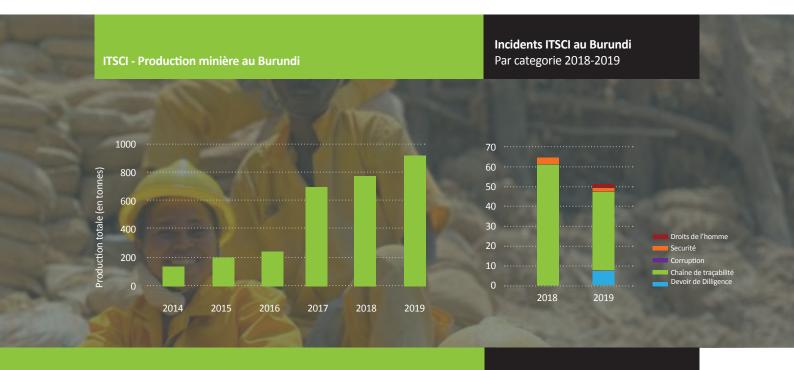
Les creuseurs qui travaillent par l'entremise de coopératives locales bénéficient de leur participation au programme de l'ITSCI et investissent leurs revenus dans des projets de développement communautaire afin d'élargir les opportunités d'affaires.

L'ITSCI poursuit sa forte collaboration avec l'Office Burundais des Mines et Carrières (OBM) avec des réunions régulières entre le Directeur général de l'OBM et le Chef de Projet de l'ITSCI pour le Burundi. Le nombre d'incidents liés à la chaîne de responsabilité enregistré a diminué de 18% par rapport à 2018, ce qui laisse croire que les réunions régulières représentent un outil efficace. Cinquante-trois incidents dans lesquels 75% se trouvaient dans la catégorie de la chaîne de responsabilité et étaient le résultat d'erreurs de transcription des données commises par des agents de l'OBM cette année. En plus des visites sur les sites minier en semaine pour identifier et évaluer les risques au niveau des mines, l'ITSCI a effectué des visites en fin de semaine. Cela a permis un meilleur suivi des pratiques de lavage des minerais qui ont généralement lieu en fin de semaine.

Afin d'atténuer les risques liés aux incidents sur les données, l'ITSCI a reformé 32 agents de l'OBM afin

BURUNDI









d'assurer des procédures d'étiquetage et de collecte de données cohérentes. De plus, nous avons organisé des séances de sensibilisation à l'intention des exportateurs pour les encadrer sur la façon d'effectuer des visites sur les sites miniers et d'évaluer les risques potentiels liés aux droits de l'homme, à la sécurité et à la conduite responsable des affaires dans leurs chaînes d'approvisionnement.

L'ITSCI se rejouit de la création du nouveau comité national chargé de soutenir le secteur minier 3T et de mobiliser les parties prenantes concernées au Burundi. Le comité a visité deux entités de traitement et exportateurs membres de l'ITSCI à Bujumbura, où ils ont pris connaissance de l'étiquetage, du devoir de diligence et de la traçabilité.

Pour l'avenir, l'ITSCI vise à accroître le nombre de visites conjointes avec des agents de l'OBM au Burundi afin de résoudre les problèmes potentiels sur les sites miniers. Nous fournirons aux entreprises des modèles plus formalisés pour effectuer des visites sur les sites miniers et offriront des conseils sur les mesures appropriées pour évaluer les risques.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO





Le volume de minerais 3T produits sur tous les sites ITSCI a chuté avec 14 313 989 kg produits en 2019 par rapport à 16,683,256 en 2018.

Haut-Lomami, Lualaba et Haut-

Katanga).

L'ITSCI continue d'avoir de solides relations avec les intervenants gouvernementaux de la RDC aux niveaux national, provincial et local.

Tout au long de l'année 2019, l'ITSCI a effectué 4 128 visites sur les sites miniers et 2 551 visites aux entités de traitement et exportateurs pour faire le suivi sur les conditions de sécurité, résoudre les incidents, appuyer les partenaires de mise en œuvre et renforcer la sensibilisation locale aux principes du devoir de diligence. Le nombre d'incidents enregistrés en RDC a augmenté dans toutes les provinces par rapport à 2018. Le renforcement du système de dénonciation

ITSCI en RDC a continué d'ajouter de la valeur et de la profondeur à la présence de l'ITSCI sur le terrain. Pour sensibiliser la population au mécanisme de lancement d'alerte, nous avons travaillé avec 21 stations de radio locales qui diffusent plus de 500 spots d'information en Swahili et en Français dans les provinces de Maniema, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de Tanganyika, du Haut-Katanga et du Haut-Lomami. Tout au long de l'année, 26 incidents ont été ouverts à la suite d'informations corroborées par la ligne d'assistance téléphonique.

Au Sud-Kivu, au Katanga et à Maniema, l'ITSCI a formé les membres des nouveaux comités du CLS et des sous-CLS. Ces comités provinciaux et locaux multipartites jouent un rôle clé dans la résolution des incidents et la participation des intervenants locaux à l'amélioration des pratiques de diligence raisonnable. Deux cent soixante-sept réunions de comités multipartites aux niveaux local et provincial ont été facilitées par l'ITSCI cette année, ce qui a permis aux partenaires de sécurité, gouvernementaux, industriels et civils de s'entendre et d'appliquer les mesures d'atténuation des risques. Nous avons organisé plusieurs formation et séances de coaching et atteint un total de 4 832 participants,

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO







y compris des agents de l'État, des creuseurs, des négociants, des coopératives, des exportateurs, des forces de sécurité de l'État et des autorités locales. Les participants ont pris connaissance des procédures d'étiquetage de l'ITSCI et des lignes directrices de l'OCDE pour le commerce responsable des minerais.

Grâce à des initiatives telles qu'une « discussion de 25 minutes » initiée par le CLS de Bitale, des visites hebdomadaires sur les sites miniers ont été organisées pour discuter avec les creuseurs de questions allant des précautions en matière de santé et de sécurité aux taxes. Le CLS de Luntukulu a négocié avec les dirigeants du groupe armé non étatique Raia Mutomboki pour mettre fin à la saisie illégale de farine par le groupe auprès de la communauté locale.

À Maniema et au Nord-Kivu, les comités de Lubutu et de Walikale ont influencé la levée de la fiscalité illégale et des obstacles imposés par les FARDC. L'ITSCI a joué un rôle central dans le lobbying en faveur d'un leadership unitaire des troupes des FARDC, ce qui signifie que les incidents peuvent être résolus plus rapidement.

Pour l'avenir, l'ITSCI vise à continuer d'offrir des formations sur le devoir de diligence aux exportateurs et aux comités multipartites dans toute la RDC. Notre équipe continuera également de sensibiliser la population sur l'importance des réunions locales des comités multipartites et sur leur rôle concernant la loi de la RDC et les directives de l'OCDE sur le devoir de diligence sur lesquels s'appuie l'ITSCI.

RWANDA



Cette année, la production minière 3T dans le cadre du programme ITSCI au Rwanda a diminué de 15 %, avec un total de 6 320 499 kg de minerais produits contre 7 620 963 kg en 2018. Cette baisse s'explique par la fermeture d'entreprises due à un manque de conformité aux exigences établies par la nouvelle loi rwandaise sur les mines et les carrières introduite en 2019.

travaillant en partenariat avec

les communautés locales et

gouvernement.

L'ITSCI a renforcé sa collaboration avec le gouvernement rwandais en 2019. Plusieurs actions conjointes telles que des séances de formation et des ateliers ont eu lieu tout au long de l'année. L'ITSCI et le Rwanda Mines, Petroleum and Gas Board (RMB) ont effectué 442 visites conjointes sur différents sites afin d'améliorer les procédures de traçabilité et de s'entendre sur des mesures visant à réduire les risques de plausibilité.

Ces visites conjointes ont permis d'apporter des réponses efficaces aux incidents, d'impliquer les autorités locales et d'apporter plus de transparence au processus.

L'ITSCI a lancé plusieurs actions et procédures pour lutter contre le commerce informel des minerais. Par exemple, nous avons plaidé en faveur de la création du District Mining Task Forces (DMTF) où le RMB, l'ITSCI, les autorités locales et la police peuvent aborder des sujets liés aux activités informelles.

Nous avons également continué à partager notre liste du devoir de diligence avec les exportateurs rwandais pour guider les achats de ces entreprises dans leur évaluation des risques, en recommandant, par exemple, des visites supplémentaires sur les sites miniers. Cette liste indique que les mines doivent accentuer leur devoir de diligence.

Tout au long de l'année 2019, l'ITSCI a ouvert 364 incidents, dont 321 liés à la chaîne de responsabilité, 14 au devoir de diligence, 10 à la sécurité et 19 aux droits de l'homme. Cela représente une augmentation de 3% par rapport à 2018 où 355 incidents ont été enregistrés, ce qui est dû à un meilleur suivi.

RWANDA





L'ITSCI a mis en œuvre plusieurs mesures pour assurer le suivi des incidents enregistrés. Il s'agissait notamment de séances de sensibilisation pour les entreprises, les creuseurs et les agents de l'État. L'ITSCI a également appuyé l'Office des mines, du pétrole et du gaz du Rwanda (RMB) et la police dans leur suivi, leurs enquêtes et leur résolution. Une assistance a également été accordée aux entreprises sur la façon

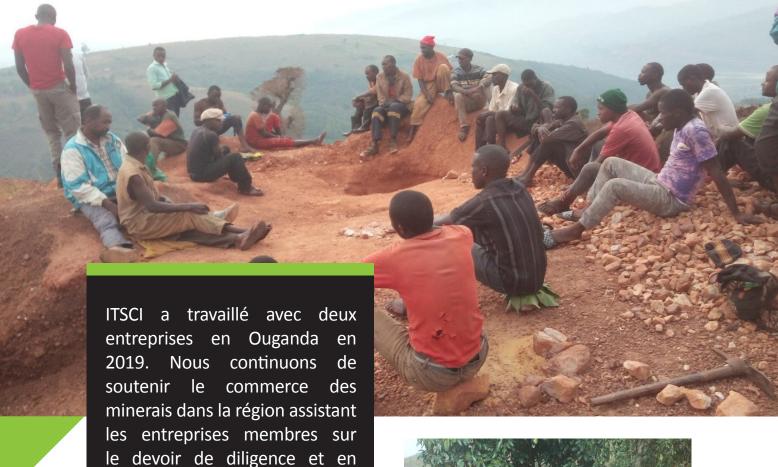
d'améliorer leur sécurité lorsque des incidents où des cambriolages ont été commis.

Cette année, l'ITSCI a dispensé une formation régulière aux agents du RMB (MFO) chargés de la traçabilité sur les sites miniers. En juin 2019, une formation de cinq jours sur les lois minières, le guide de l'OCDE sur le devoir de diligence et les procédures ITSCI a été organisée pour 97 agents du RMB. En outre, 12 ateliers ont été organisés par l'ITSCI dans tout le pays avec 881 participants, dont des creuseurs, des exportateurs, des agents d'État et des membres de la société civile.

En 2020, l'ITSCI continuera de plaider en faveur de la constitution des 'District Task Mining Forces' dans tout le pays et fournira une formation à ses membres. Nous fournirons plus d'orientation aux entreprises par le biais d'ateliers et de séances de formation afin de les aider à améliorer leurs procédures internes et leur rendement en matière de devoir de diligence. Pour ce faire, l'ITSCI travaillera en étroite collaboration avec différentes associations de creuseurs du pays.

\$

OUGANDA



L'ITSCI a formé 1 460 personnes, y compris des creuseurs, en se concentrant sur les normes et procédures minières, les mesures de santé et de sécurité, la tracabilité et le devoir de diligence. Des séances de sensibilisation à l'endroit des creuseurs et une formation continue pour les forces de sécurité ont permis d'atténuer les risques sur les sites miniers et les installations de traitement. En avril et juin 2019, des sessions de formation sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (VPSHR) ont été organisées pour soutenir la police minière et une société de sécurité privée qui effectuent des patrouilles conjointes sur les sites miniers afin de prévenir le commerce illégal de minerais. Treize incidents liés à la chaîne de responsabilité ont été enregistrés tout au long de l'année 2019.

sensibilisant les entreprises sur les risques potentiels dans la chaîne d'approvisionnement 3T.







Notre décennie d'expérience dans les zones à haut risque nous a permis d'établir des relations solides avec les gouvernements nationaux et locaux, les services de l'État, la société civile, les entreprises et les creuseurs afin de faciliter le commerce responsable des minerais. Nos équipes sur le terrain sont hautement qualifiées et comprennent des géologues, des spécialistes du développement et des ingénieurs civils. Ils travaillent sans relâche pour mettre en œuvre le programme, y compris dans les régions éloignées et difficiles d'accès. Nos agents sur le terrain font constamment le suivi de la chaîne d'approvisionnement avec environ 600 visites par mois dans les zones minières et les installations de traitement, atteignant environ 2 250 sites miniers en Afrique centrale. Nous disposons d'une gamme de formation s'appuyant sur le renforcement des capacités pour les creuseurs, les exportateurs, les négociants ainsi que pour les parties prenantes locales qui leur fournissent les outils nécessaires pour relever les défis du secteur minier en constante évolution.



Développement et innovation

ITSCI travaille avec des entreprises en amont et en aval dans des chaînes d'approvisionnement mondiales dans 46 pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et des Amériques. Nous avons bâti notre succès sur la force de notre système et de l'expertise de nos équipes.

Nous continuons d'innover en apportant des améliorations technologiques à notre système du devoir de diligence et de traçabilité. En novembre 2019, l'ITSCI a formé 30 agents de l'Office burundais des mines (Office Burundais des Mines, OBM) à la collecte de données électroniques et a officiellement remis des appareils et des imprimantes au directeur général de l'OBM, Ir. Jean Claude Nduwayo. L'ITSCI prévoit étendre la collecte de données électroniques sur l'ensemble des sites miniers et des installations de traitement dans la région des Grands Lacs au cours de l'année 2021. Cela comprend une application mobile qui permettra la capture de données sur le terrain sur la production minière, les exportations, les incidents et etudes de base des mines et qui prendra en charge la disponibilité en temps quasi réel des données. Cette innovation facilitera non seulement la gestion des saisies de données et l'échange d'information dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, mais aussi les incidents liés aux données.



ITSCI continue de mener à bien ses travaux en permettant un commerce responsable des minerais provenants d'Afrique centrale. Nous avons une vaste expérience à aider les entreprises, les gouvernements et la société civile à identifier et à atténuer les risques associés aux chaînes d'approvisionnement en minerais. Nos normes sont confirmées de façon indépendante comme être entièrement alignées sur le guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour les chaînes d'approvisionnement responsables des minerais provenant des zones touchées par les conflits et à haut risque.

En 2019, nous avons reporté de manière transparente environ 1 450 risques liés à l'annexe II grâce à un suivi sur le terrain et avons facilité des réunions régulières des groupes de parties prenantes locaux afin de promouvoir leur atténuation et leur résolution. Nous avons poursuivi notre coopération avec les autorités locales d'Afrique centrale pour assurer la traçabilité des minerais, et nous avons fourni une formation et un soutien aux agents gouvernementaux, aux creuseurs et aux entreprises membres dans le cadre de bonnes pratiques du devoir de diligence, touchant plus de 5 500 personnes.

Travaillant avec environ 80 000 creuseurs individuels, soutenant des millions de personnes dans leurs activités, l'ITSCI facilite le commerce d'une valeur métallique 3T d'environ 380 millions de dollars par an (en moyenne des prix sur 3 ans). Notre programme contribue directement à hauteur d'environ 900 000 dollars aux impôts locaux et dépense environ 80% des fonds dans la région au cours d'une année type. Les exportations de minerais en provenance des sites surveillés par l'ITSCI sont parmi les recettes de change les plus importantes pour le Burundi et le Rwanda. En travaillant avec les communautés de l'exploitation artisanales et à petite échelle, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et les parties prenantes internationales pour s'assurer que les entreprises responsables répondent aux normes internationales, l'ITSCI suit 1,3 million de transactions commerciales par an.





Les gens de l'ITSCI



Mickaël Daudin, Responsable du programme ITSCI chez Pact - 5 années à l'ITSCI

« Voir l'impact positif de l'ITSCI sur la vie des communautés minières et comment nos équipes travaillent sans relâche pour faire de ce programme un succès est non seulement gratifiant, mais aussi motivant à continuer à croître et à réaliser des changements plus positifs à l'avenir.»



Fabiola Kjeldgaard, agent de terrain, RDC - 2 ans et demi à ITSCI

« Les impacts de l'ITSCI dépassent la traçabilité. Grâce au système de suivi des incidents, l'ITSCI rétablit la dignité des creuseurs et sensibilise la population sur les violences liées au genre et d'autres violations des droits de l'homme.»



Maria Robold, agent de terrain, RDC - 3 années à l'ITSCI

« Travailler sur le terrain m'a permis de mieux comprendre les défis et comment une étroite collaboration avec les intervenants locaux tels que les chefs traditionnels, les creuseurs et les membres des coopératives est cruciale pour évaluer et atténuer les risques dans la chaîne d'approvisionnement des 3T.»



Ildephonse Niyonsaba, Responsable du programme, Rwanda - 8 ans à ITSCI

« L'ITSCI travaille en étroite collaboration avec l'Unité de protection du revenu (RPU) et les agents du RMB afin d'éradiquer le commerce informel des minerais et de développer une chaîne d'approvisionnement exempte de violation des droits de l'homme et de conflits. Notre équipe soutient les agents gouvernementaux, les coopératives minières et les entreprises membres de toutes les provinces du Rwanda par le biais de formations et d'ateliers pour une meilleure pratique du devoir de diligence.»



Vicente Segure Del Pozo, agent de terrain, Rwanda et Burundi – 2 ans à l'ITSCI

« L'exploitation minière informelle pose de sérieux risques pour la sécurité des creuseurs et un marché noir pour l'approvisionnement en minerais. L'ITSCI sensibilise les communautés locales sur les risques de l'exploitation minière informelle et coordonne avec les autorités pour mettre fin à la contrebande illégale.»



Jean Baptiste Sabukwigura, chef d'equipe, Burundi - 6 années à l'ITSCI

« L'ITSCI a un impact positif sur les communautés locales du Burundi. Les coopératives minières ont contribués à la construction d'écoles et les creuseurs ont investi dans d'autres projets générateurs de revenus pour répondre aux différents besoins familiaux. Par conséquent, le secteur attire davantage de personnes, en particulier les femmes, ce qui n'était pas courant au Burundi.»



Daniel Elliot, analyste de données - 9 années à l'ITSCI

« Grâce à une meilleure information, à une surveillance continue, à une transparence accrue de la chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration continue des procédures de l'ITSCI, nous avons constaté une augmentation du nombre d'incidents en 2019. Au cours de mon voyage au Burundi cette année, j'ai recueillis les commentaires sur notre formation pour la collecte de données électroniques qui sera lancée prochainement.»



Jeannette Greven, agent de terrain RDC - 1 année à l'ITSCI

« Pour moi, un aspect unique du système ITSCI est de voir comment le projet s'engage à la fois avec les entreprises tout en centrant les communautés minières dans la prise de décision. Voir comment l'ITSCI rassemble divers acteurs pour avoir un impact positif sur le terrain malgré tous les défis est très gratifiant.»

Le gouvernement de la RDC, les sociétés minières et les partenaires techniques, dont l'ITSCI, onttravaillépendant de nombreuses années à rompre avec succès les liens entre l'exploitation minière illégale et les conflits. Le programme ITSCI a grandement contribué à l'alignement de l'OCDE dans notre secteur minier 3T. Il est essentiel que tout soit fait pour maintenir cet alignement pour le secteur minier de la RDC.





FINANCEMENT	US\$	%
Cotisations des membre en naval	52,500	0.6%
Cotisations des membre en amont	520,917	6.1%
Prélevement minier en amont	7,733,262	90.4%
Paiements direct en amont	25,800	0.3%
Don/Autre	223,300	2.6%
Donateur, mise en oeuvre sur le terrain	0	0.0%
TOTAL	8,555,779	100.0%
Sous-total via ITA	8,555,779	100.0%

NOTES:

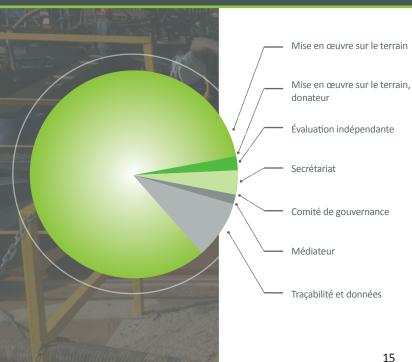
Dans les années où Pact est directement financé pour le travail sur le terrain par les chiffres des donateurs sont inclus dans « Total » mais non « Sous-total ». L'ITSCI fonctionne à grande échelle sans fonds de donateurs depuis janvier 2017.

Le financement en amont des prélèvements et des frais représentait 96,8 % du financement total. L'ITSCI a réduit de moitié le taux de prélèvement de coltan pour certains endroits à partir de mai afin de s'harmoniser entre les zones sources.

« Don/autre » comprend une contribution d'une entreprise en aval pour soutenir les activités d'incident et de dénonciation.

Une petite perte annuelle s'est produite, mais le solde global est stable à environ 3 mois de réserve.

L'ITSCI fonctionne à coût à grande échelle sans fonds de donateurs depuis janvier 2017. En 2019, les charges de l'ITSCI se sont élevés à 8,6 millions de dollars (720 000 \$US par mois), dont les prélèvements ont contribué à hauteur de 90 % à 7,7 millions \$US (642 000 \$US). Le Secrétariat de l'ITSCI est géré par l'ITA qui est enregistrée à titre d'organisme à but non lucratif. Tous les fonds ITSCI sont détenus séparément des autres comptes de l'ITA, et les fonds sont utilisés uniquement pour le programme ITSCI. Toutes les activités et les comptes de projet sont facturés au coût sans élément de profit ajouté par ITA. Nous continuons d'engager des entreprises en aval et encourageons leur soutien financier au Programme



DEPENSES	US\$	%	
Traçabilité et données	788,760	9.2%	
Mise en oeuvre sur le terrain	7,213,215	83.7%	
Mise en oeuvre sur le terrain, donateur	0	0.0%	
Evaluation indépendante	180,580	2.1%	
Secrétariat	283,616	3.3%	
Comité de gouvernance	31,428	0.4%	
Dénonciation/Médiateur	121,453	1.4%	
TOTAL	8,619,050	100.0%	
Sous-total via ITA	8,619,050	100.0%	
Créance irrécouvrables radiées 2019 Perte annuel 2019 Solde du programme en cours	US\$ 50,200 (US\$63,271)		
Équilibre continu du programme	US\$2,215,471		



AFI183/574945/GD/HT

31 Mars 2020



www.rayneressex.com

chartered accountants and business advisers

Faulkner House • Victoria Street
St. Albans • Herts All 3SE
t: 01727 833222 f: 01727 864752
e: fh@rayneressex.com

À QUI CELA CONCERNE

COMPTABILITÉ PROGRAMME ITSCI - INTERNATIONAL TIN ASSOCIATION LIMITED

Rayner Essex LLP sont les commissaires aux comptes de l'International Tin Association Limited, la société qui assure le secrétariat du programme ITSCI. Nous confirmons que les revenus, les dépenses et le fonds de réserve liés au programme ITSCI sont comptabilisés séparément dans les systèmes comptables de l'International Tin Association Limited et inclus dans notre audit des états financiers de l'International Tin Association Limited pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Nous confirmons également que des comptes bancaires distincts sont détenus exclusivement pour le programme ITSCI et qu'en septembre 2016, une déclaration de confiance officielle a été établie sur les fonds afin de nous confirmer qu'ils sont uniquement utilisés aux fins énoncées dans la convention d'adhésion à ITSCI. Notre audit a été mené conformément aux normes internationales d'audit (Royaume-Uni et Irlande).

Conformément à notre pratique invariable, ces informations sont données strictement sans aucune responsabilité de la part du rédacteur ou du cabinet, et nous ne pouvons en aucun cas être tenus responsables de toute responsabilité financière.

Cordialement.

RAYNER ESSEY I I P



LONDON OFFICE Tavistock House South Tavistock Square, London WCIH 9LG t: 0207388 2641 f: 02073878969 PARTNERSHIP MEMBERS Timothy Sansom rcA CF Simon Essex FCA Patricia Strods

Stephen Jacobs FCA Neil Heyes FCA Laith Al-Hilfi FCCA Antony Federer FCA FCCA CF Mark Moore CTA

Rayn r Essex is a business name of Rayner [ssex LLP. which, s a limited liability partner,hrp in fingland under number OC33837&. Its registered offrte is at Tavist0<. J Hc, use Scruth, Tavistock quare, London WCIH 9LG Rayner i:ssex Chartered AccountJnts are register ea to carry on audit work in the UK and Ireland by the In titute of Ch artered Accountar,ts ,n England and Wales.

ff En travaillant en étroite collaboration avec l'Office rwandais des mines, du pétrole et du gaz (RMB) et l'unité de protection du revenu (RPU), l'ITSCI a facilité le respect des directives de l'OCDE et aidé les exportateurs et les creuseurs rwandais à améliorer leurs pratiques du devoir de diligence pour promouvoir des affaires responsables et faire face aux risques liés aux droits de l'homme et à la sécurité.

"

